



# Premiers pas dans la circulation routière Sur le chemin de l'autonomie

# La maîtrise s'acquiert par la pratique

Curieux de tout, les enfants veulent découvrir le monde. Leur perception et leur prise de conscience des dangers sont toutefois encore limitées. En tant que parent, vous avez donc un rôle important à jouer. Exercez avec votre enfant le comportement à adopter dans la circulation routière.

## Exercices

Le BPA a élaboré un programme d'exercices en sept étapes afin de soutenir votre enfant sur le chemin de l'autonomie:

- 1 Marcher sur le côté intérieur du trottoir
- 2 Toujours s'arrêter au bord du trottoir
- 3 Traverser une route peu fréquentée sans passage piétons
- 4 Traverser une route sur un passage piétons
- 5 Traverser une route à un feu de signalisation
- 6 Traverser une route entre des voitures parkées
- 7 Parcourir seul le chemin de l'école

## Vidéo

Découvrez les sept exercices en images dans notre vidéo disponible sur [education-routiere.bpa.ch](http://education-routiere.bpa.ch).



# Pour faire tout juste

- En tant que parent, vous servez de modèle: vous devez donc toujours vous comporter correctement dans la circulation routière.
- Faites les exercices dans un environnement familier, en commençant le long d'une route peu fréquentée. Utilisez des mots simples et demandez à votre enfant de répéter ce que vous avez dit. Complimentez-le lorsqu'il adopte le bon comportement.
- Respectez toujours l'ordre suivant:
  - expliquer
  - montrer
  - faire ensemble
  - demander à l'enfant d'expliquer à son tour et le laisser faire tout seul. Observez votre enfant.
- Augmentez progressivement le niveau de difficulté des exercices. Répétez-les régulièrement sur une longue période.
- Veillez à ce que votre enfant porte des vêtements de couleurs claires et lumineuses, idéalement agrémentés d'éléments réfléchissants.

Pour les enfants, la circulation routière est à la fois fascination et défi. Et les dangers ne sont jamais loin. Votre enfant a donc besoin de vous pour l'accompagner sur le chemin de l'autonomie.

# Étape n° 1

## Marcher sur le côté intérieur du trottoir

Expliquez à votre enfant que le côté sûr du trottoir correspond au côté intérieur, là où se trouvent les maisons et les jardins. Afin de voir la situation dans la même perspective que celle de l'enfant, accroupissez-vous lorsque vous lui donnez des explications.

- Pour rendre les choses plus faciles à comprendre, posez une ficelle de couleur, un foulard, un sac, etc. au milieu du trottoir ou marquez-le avec de la craie.
- Montrez à votre enfant où il doit marcher, à savoir sur le côté intérieur du trottoir.
- Répétez cet exercice souvent et à intervalles rapprochés. Dès que votre enfant commence à vous prendre spontanément la main située du côté intérieur du trottoir, c'est qu'il a déjà beaucoup progressé.
- Vous pouvez alors le laisser marcher seul.
- Les enfants ne devraient jamais jouer sur le trottoir.



## Étape n° 2

### Toujours s'arrêter au bord du trottoir

Si votre enfant va toujours spontanément du bon côté du trottoir, il est temps de passer à l'étape n° 2: le bord du trottoir. Choisissez une route peu fréquentée. Expliquez à votre enfant la différence entre le domaine réservé aux piétons et la chaussée. Montrez-lui qu'il faut toujours s'arrêter au bord du trottoir.

- Posez une ficelle de couleur, un foulard ou un sac sur le bord du trottoir et expliquez à l'enfant qu'il ne doit en aucun cas aller au-delà de cette marque sans avoir marqué un temps d'arrêt.
- Lorsque vous montrez cet exercice, avancez jusqu'à la marque et dites à voix haute: «Stop! Je dois toujours m'arrêter ici.»
- Demandez à l'enfant de faire ce que vous lui avez montré.
- Demandez-lui d'expliquer à sa peluche ou à sa poupée jusqu'où on a le droit d'avancer.
- Observez-le. S'arrête-t-il spontanément au bord du trottoir? Même lorsqu'il est distrait par quelque chose?
- Répétez l'exercice jusqu'à ce que vous soyez certain que votre enfant s'arrête spontanément au bord du trottoir.

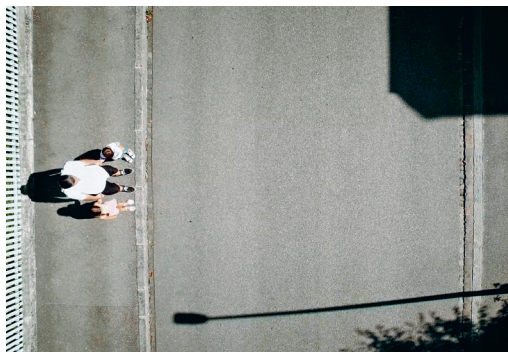


# Étape n° 3

## Traverser une route peu fréquentée sans passage piétons

Pour un enfant, il est difficile de traverser la route seul. Faites donc cet exercice avec lui, en choisissant de préférence une route de quartier peu fréquentée, sans passage piétons et où la visibilité est bonne. Rendez votre enfant attentif aux dangers potentiels. Et n'oubliez pas: en l'absence de passage piétons, les piétons ne sont pas prioritaires!

- La consigne n'a pas changé avec les années: «S'arrêter – regarder – écouter – traverser en marchant». Montrez clairement à votre enfant comment procéder.
- Arrêtez-vous au bord du trottoir ou de la route.
- «Regarder» ne signifie pas seulement tourner la tête à gauche et à droite, mais vraiment scruter attentivement la route.
- Traversez seulement si plus aucune voiture ne s'approche des deux côtés de la route.
- Expliquez à votre enfant de ne jamais traverser la route en courant. Les voitures et les motos ne sont pas en mesure de s'arrêter aussi rapidement.
- Demandez ensuite à votre enfant de vous expliquer comment traverser en toute sécurité puis laissez-le traverser seul. Veillez à ne pas lui boucher la vue sur la route.
- Conseil: des empreintes de pas jaunes ont été peintes sur certains trottoirs. Elles indiquent les endroits où la visibilité est la meilleure pour traverser.



# Étape n° 4

## Traverser une route sur un passage piétons

Les enfants devraient, dans la mesure du possible, traverser la route sur les passages piétons. En particulier ceux avec un îlot central sont plus sûrs et plus simples pour les enfants. Toutefois attention: les piétons sont certes prioritaires aux passages piétons, mais ils ne doivent pas être inattentifs et se précipiter sur la route pour autant.

- Là encore, la règle est la suivante: «S'arrêter – regarder – écouter – traverser en marchant». Idem à l'îlot central.
- Veillez à ce que votre enfant s'arrête toujours devant le passage piétons.
- Lorsque vous montrez à votre enfant comment il doit se comporter, faites des mouvements de la tête bien visibles pour qu'il comprenne ce que vous faites (p. ex. regarder à gauche puis à droite).
- L'enfant ne doit traverser la route que si aucun véhicule ne s'approche ou que les voitures sont complètement arrêtées devant le passage piétons.
- En traversant, l'enfant doit rester vigilant et attentif au trafic.



# Étape n° 5

## Traverser une route à un feu de signalisation

Les feux de signalisation permettent aux enfants de traverser la route sans grand danger. Pourtant, cette sécurité peut parfois être trompeuse, notamment quand un conducteur brûle un feu rouge. Les enfants ne sont pas en mesure d'apprécier pareilles situations.

- À un feu de signalisation pour piétons simple, le mieux est de montrer à votre enfant que la couleur verte signifie «avancer», et la couleur rouge «attendre».
- Expliquez-lui clairement que même si le feu de signalisation pour piétons est vert, il doit regarder des deux côtés et faire attention à la circulation avant de traverser sur le passage piétons.
- Laissez l'enfant faire l'exercice. Il doit vous expliquer et vous montrer comment il attend tout en faisant attention à la circulation, puis comment il traverse la route.





# Étape n° 6

## Traverser une route entre des voitures parkées

Pour traverser entre des voitures parkées, il faut être particulièrement attentif, car ces voitures sont des obstacles à la visibilité. Les enfants ne sont visibles qu'à la dernière seconde et ne voient eux-mêmes les dangers que lorsqu'il est déjà presque trop tard. C'est pourquoi il ne faudrait pas traverser en pareils endroits. S'il n'est pas possible de traverser ailleurs, entraînez-vous bien à cette situation exigeante avec votre enfant.

Lors de cet exercice, accroupissez-vous. Vous serez étonné de constater combien il est difficile, à cette hauteur, d'avoir un aperçu de la situation entre des voitures parkées.

- Arrêtez-vous au bord du trottoir avec votre enfant et commencez par vérifier qu'aucun véhicule n'est en train d'entrer ou de sortir d'une place de parc. Commencez l'exercice seulement si aucun véhicule ne fait de manœuvre de parcage.
- Avancez lentement jusqu'à l'endroit où l'on voit bien la chaussée – soit à la hauteur des rétroviseurs extérieurs des voitures parkées – et où les conducteurs peuvent vous apercevoir à temps. Là encore, signalez la ligne de visibilité au moyen d'une ficelle de couleur ou d'un foulard.
- Et n'oubliez pas la devise: «s'arrêter – regarder – écouter – traverser en marchant». Il faut toujours s'arrêter au bord du trottoir et traverser seulement lorsque la voie est libre des deux côtés.
- Répétez la traversée en prenant votre enfant par la main, jusqu'au moment où il peut le faire seul.



# Étape n° 7

## Parcourir seul le chemin de l'école

Si votre enfant est capable d'expliquer toutes les étapes précédentes et de les effectuer correctement sans votre aide, alors le temps est venu d'aborder le chemin de l'école.

- N'optez pas pour le trajet le plus court, mais pour le plus sûr. Expliquez votre choix à l'enfant.
- Parcourez ensemble ce chemin et rendez votre enfant attentif aux dangers potentiels.
- Le trajet scolaire de votre enfant est-il exigeant? Votre enfant manque-t-il encore d'assurance? Accompagnez-le aussi longtemps qu'il le faut. Réduisez progressivement votre accompagnement lorsque vous êtes certain qu'il maîtrise le trajet connu.
- Au début, continuez à observer votre enfant sur le chemin de l'école. C'est le seul moyen de vous rendre compte s'il se comporte de manière sûre ou s'il emprunte des raccourcis et fait des détours.
- Si vous n'êtes pas en mesure de l'accompagner vous-même, organisez-vous avec d'autres parents. Mettez en place ou rejoignez un pédibus, par exemple. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur [bpa.ch](http://bpa.ch).
- Continuez à exercer avec votre enfant tout nouveau trajet.



# Informations complémentaires

## En route pour l'école

Vous trouverez des conseils pour un trajet scolaire le plus sûr possible sur [bpa.ch/trajet-scolaire](http://bpa.ch/trajet-scolaire).

## Comme sur des roulettes

Ces règles de comportement sont aussi valables lorsque les enfants se déplacent avec des engins assimilés à des véhicules (vélo sans pédales, trottinette, rollers, planche à roulettes, etc.).

Vous trouverez plus d'informations quant à l'usage sûr des engins assimilés à des véhicules et aux règles de la circulation routière applicables sur [bpa.ch/trottinette](http://bpa.ch/trottinette).

# Pour votre sécurité

- Commencez l'éducation routière de votre enfant le plus tôt possible, en tout cas avant son entrée à l'école.
- Répétez les exercices régulièrement sur une longue période.
- Veillez à ce que votre enfant porte des vêtements de couleurs claires et lumineuses, idéalement agrémentés d'éléments réfléchissants.

D'autres brochures ou publications peuvent être commandées gratuitement ou téléchargées sur notre site Internet:

**bpa.ch**

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.